

Le 21 juin 2017

**Sujet : Initiative québécoise pour des matériaux de construction durables**

Chers manufacturiers et distributeurs,

Les architectes ont l'obligation morale de porter une attention particulière au choix des composantes et matériaux, sélectionnés non seulement en fonction du contexte, de leur vocation, de leur esthétique, de leur impact environnemental (énergie intrinsèque, contenu de matières recyclées et possibilité de recyclage, proximité de production, émanations de composés organiques volatiles, toxicité, etc.) et de leurs coûts initiaux, mais aussi en fonction de leurs cycles de vie, en tenant compte de leurs coûts d'exploitation et d'entretien.

Le souci de l'environnement et du développement durable fait partie intégrante de notre processus de conception, peu importe si le projet vise une certification quelconque. NFOE a depuis longtemps conçu des projets avec des objectifs de développement durable sans que le bâtiment vise nécessairement une reconnaissance de type LEED. Nous avons néanmoins été impliqués dans plusieurs projets ayant obtenu une certification LEED Argent ou LEED Or.

Pour tous nos projets, qu'ils soient certifiés LEED ou pas, nous visons la spécification de produits minimisant l'impact environnemental et contribuant à optimiser le confort des occupants et la qualité de l'environnement intérieur.

Dans cet esprit, NFOE appuie le Conseil du bâtiment durable du Canada – Québec dans son « Initiative québécoise pour des matériaux de construction durables » et se joint aujourd'hui aux autres firmes d'architecture qui demandent aux manufacturiers d'appuyer l'initiative québécoise pour la transparence.

Notre firme a l'intention de favoriser la spécification de produits détenant les déclarations suivantes conformément aux plus récents standards exigés par LEED v4 :

- Déclarations environnementales de produits (DEP) (*Environmental Product Declarations – EPD*) ;
- Déclarations sanitaires de produits (DSP) (*Health Product Declarations - HPD*) ;

De plus, nous encouragerons les produits détenant les fiches suivantes :

- *Declare*, du programme de l'*International Living Future Institute* ;
- *GreenScreen Certified*™ (v1.2) ;
- *Cradle to Cradle Certified*™ (v3 Bronze ou plus).

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration afin d'assurer la transition de l'industrie des matériaux de la construction du Québec vers la transparence.

Sincèrement,



Alan E. Orton, OAQ, OAA, FRAIC  
Directeur



Michael Sullivan, OAQ, OAA, MIRAC  
Directeur



Rafie Sossanpour, OAQ, OAA, MIRAC  
Directeur



Victor Marques, MBA, B. Arch.  
Directeur des opérations



Pierre Asselin, OAQ  
Directeur



Mark Brooker, OAQ, PA LEED BD+C  
Directeur



Christine Hudon, OAQ, PA LEED BD+C  
Directrice



Geneviève Marsan, OAQ  
Directrice